

# 8 PACK INSTRUMENTS DE MUSIQUE

## L'ASSURANCE DE VOS INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN CAS DE DOMMAGES

- Le **PACK INSTRUMENTS DE MUSIQUE FSCF** a pour objet de garantir en cas de dommages le ou les instruments de musique appartenant à l'assuré résultant des événements suivants :
  - Incendie, explosion, foudre, dégâts occasionnés par les eaux ;
  - Dommages accidentels ;
  - La disparition, la destruction et/ou la détérioration des biens garantis à la suite d'un Vol ou d'une Tentative de Vol :
    - > après effraction des locaux renfermant les biens garantis ;
    - > par agression de toute personne présente sur place y compris le personnel de gardiennage.
  - Actes de vandalisme, sabotage, attentats, terrorisme, émeutes, mouvements populaires ;
  - Tempête (vent de + 100 km/h) ;
  - Catastrophes Naturelles.

### • Les options possibles

- Garantie de Base : Au siège du souscripteur + France (sur lieux de répétition et/ou lieux de représentation)
- Garantie de Base + option vol en véhicule
- Garantie de Base + option en tous lieux dans l'UE
- Garantie de Base + option en tous lieux dans l'UE + option vol en véhicule

Valeur unitaire maximum d'un instrument : **5 000 €**

Valeur totale maximum par contrat : **100 000 €**

### TARIFS

Tarifs avec une Franchise générale de 10% du montant des dommages sur chacun des instruments sinistrés avec un minimum de 75 € et un maximum de 450 € par instrument.

Pour l'option vol en véhicule la franchise est portée à 20% par instruments sinistrés minimum 150 € maximum 750 € par instrument avec un plafond d'indemnité de 30.000 € par sinistre quel que soit le nombre d'instruments volés.

Tarif pour Instruments de Musique	a) Garantie de base : siège + France	b) Garantie de Base + option vol en véhicule	c) Garantie de Base + option en tous lieux de l'UE	d) Garantie de Base + option en tous lieux de l'UE + option vol en véhicule
Minimum prime	200 €	275 €	285 €	360 €
Taux en %	2,9 %	3,20 %	3,90 %	4,20 %

LES PRIX SONT INDIQUÉS EN TTC ET SONT EXPRIMÉS EN POURCENTAGE DU CAPITAL ASSURÉ.

## ASSURANCE PACK INSTRUMENTS DE MUSIQUE



Bulletin à transmettre à :  
**MMA - SARL PAQUET ASSURANCES**  
 Agent Gal Exclusif MMA - Siren 789 708 039  
 9 rue Picois 37600 LOCHES  
 Tél : 02 47 59 09 60 / Fax : 02 47 59 49 38  
 e-mail : paquet@mma.fr  
 ORIAS : 13001308



ENTREPRISE

### SOUSCRIPTEUR-ASSURÉ

NOM DE L'ASSOCIATION + N° SIRET + N° RNA

Adresse

CP et Ville

#### ACTIVITÉ :

Le souscripteur est une association avec fanfare :

 Oui  Non

DATE D'EFFET SOUHAITÉ

### NATURE & VALEUR DES INSTRUMENTS À GARANTIR

(limitation à 5000 € par instrument et un maximum de 100 000 € au global par souscripteur)

#### NATURE :

- 
- 
- 
- 
- 

NB : LES FACTURES ET/OU EXPERTISE SONT À REMETTRE  
**OBLIGATOIREMENT À L'ASSUREUR (EN CAS DE SINISTRE).**

#### VALEUR :

- 
- 
- 
- 
- 

TOTAL À ASSURER : \_\_\_\_\_

À DÉFAUT DE COMPLÉTER LE PRÉSENT TABLEAU JOINDRE UNE LISTE EXHAUSTIVE AVEC LA NATURE ET LA VALEUR DES INSTRUMENTS À GARANTIR

### LIEUX de garantie et Options

#### PARTICULARITÉS VOL :

##### Au siège de l'Assuré (adresse de l'association)

- Nature de l'habitation (local, appartement...):
- Protections :
  - Système d'alarme relié, avec levée de doute, à une télésurveillance.
  - Porte(s) d'entrée(s) munie(s) d'une serrure de sûreté,
  - Volets et/ou barreaux à toutes les fenêtres.
  - Autre(s) : à préciser

  
  


**La garantie sera toujours subordonnée à un local fermé à clé  
 et fenêtres sécurisées.**

#### TERRITORIALITÉ ET OPTIONS (POUR LES MANIFESTATIONS AUXQUELLES PARTICIPENT LE SOUSCRIPTEUR) :

Souhaitez-vous les options :

- Union Européenne
- Option garantie Vol des instruments en véhicule

 Oui  Non  
 Oui  Non

**ANTÉCÉDENTS DU RISQUE**

• Pendant les 3 dernières années, le proposant a-t-il été assuré pour l'un ou l'ensemble des risques susceptibles d'être garantis ?

Oui  Non

Si Oui :

Nom de l'Assureur et numéro de contrat

• Pendant les 3 dernières années, le proposant a-t-il subi ou causé des sinistres susceptibles d'être couverts par les garanties demandées ?

Oui  Non

Si Oui :

Préciser la nature des sinistres et les montants indemnisés

Contrat résilié au préalable

Si oui pourquoi ?

Oui  Non

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare qu'à ma connaissance, tous les renseignements donnés, que le questionnaire ait été rempli de ma main ou non, sont exacts.

Je reconnais être informé(e) de l'obligation de sincérité des réponses au présent questionnaire et des renseignements reportés sur le plan des bâtiments, et des conséquences qui résulteraient d'une omission ou d'une fausse déclaration, à savoir la nullité du contrat (Article L 133-8 du Code des Assurances) ou la réduction des indemnités (Article L 113-9 du Code des Assurances).

En signant cette déclaration, je ne suis pas tenu(e) d'accepter les termes de la proposition d'assurance faite par les assureurs, mais dans le cas où un contrat serait accepté, cette proposition et les déclarations faites dans ce questionnaire feront partie intégrante du contrat et en serviront de base.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature

**Loi Informatique et Liberté :**

Les données à caractère personnel concernant le souscripteur sont utilisées dans le cadre de la passation, la gestion et l'exécution de ses contrats d'assurance. Elles peuvent également être utilisées à des fins de gestion commerciale sauf opposition de sa part, de contrôle interne, de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que de lutte contre la fraude à l'assurance. Ce dernier traitement peut entraîner une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Les données sont destinées à MMA IARD SA, responsable des traitements, et pourront être transmises, dans les limites de leurs habilitations, aux entités, mandataires et partenaires contractuellement ou statutairement liés à MMA IARD SA et à des organismes professionnels. Le souscripteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, en s'adressant par courrier au Service Réclamations Clients MMA -Informatiques et libertés - 14 boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 LE MANS Cedex 9.

MMA IARD Assurances Mutuelles Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126

MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros – RCS Le Mans 440 048 882

Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 – Entreprises régies par le Code des Assurances